

Jeudi 17 Mai 2018

## Marseille préserve sa biodiversité terrestre et marine

Marseille concilie espaces naturels et espaces urbanisés dans des proportions rarement égalées par une autre ville en France. Elle dispose du seul Parc national (Parc national des Calanques) à la fois terrestre, marin et périurbain d'Europe. La cité phocéenne bénéficie d'une vaste façade maritime avec **57 km de littoral** et des archipels. Entre mer et collines, au cœur d'une métropole active, la ville s'étend sur 24 000 hectares, comptant 14 000 hectares urbanisés et **10 000 hectares d'espaces naturels dont 2 400 hectares de forêt communale**.

Si le bleu est d'évidence la couleur de Marseille, la cité phocéenne n'en est pas moins une ville verte. Soucieuse de transmettre aux générations futures ce patrimoine naturel intact, la municipalité s'est engagée dès 2008 dans une politique de Développement Durable. Celle-ci se traduit notamment par l'adoption d'un **Plan Climat Energie Territorial 2012-2020**, qui répond, à son échelle, aux objectifs et aux enjeux climatiques globaux pris en compte par le Grenelle de l'Environnement. Dès 2013, la nécessité d'une stratégie d'actions à l'échelle globale de notre territoire en faveur de la biodiversité a été exprimée par le Conseil municipal. Marseille est la première ville de France à adopter, de façon volontaire, une stratégie en faveur de la biodiversité terrestre et marine locale en cohérence avec les stratégies internationales, nationales et régionales.



## La stratégie locale partagée de biodiversité

3 enjeux majeurs :

- améliorer les connaissances,
- préserver, renforcer ou rétablir les démarches écologiques,
- développer une culture de la nature à Marseille.

Pour ce faire, la ville de Marseille a choisi un mode collaboratif et partenarial afin de créer une meilleure synergie entre les actions menées par les acteurs publics et privés sur son territoire.

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) France a valorisé cette démarche comme une initiative innovante et exemplaire.

## Un patrimoine diversifié

La cité phocéenne compte de nombreux espaces verts qui ponctuent le paysage urbain et constituent un patrimoine vert exceptionnel de près de **700 hectares (53 parcs publics** de plus d'un hectare et 15 de plus de 5 hectares, des jardins d'écoles et de crèches, des squares...) L'action municipale a pour but de le préserver et de l'agrandir, tout en respectant la biodiversité.

Cette diversité permet d'offrir aux Marseillais et aux visiteurs de multiples aménagements variés et ludiques, pour les goûts et les aspirations du plus grand nombre.

D'autre part les espaces naturels périurbains doivent être protégés de la surfréquentation et des risques d'incendie récurrents. À ce titre, la ville de Marseille assure un entretien régulier des 2 400 hectares de forêt communale, conciliant accueil du public et préservation des milieux pour favoriser la biodiversité tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et sécuritaires.

La ville de Marseille assure aussi un entretien raisonné des 200 hectares de friches urbaines municipales qui ont une triple utilité : écologique, paysagère et sociale.

## Un bouquet de labels nationaux pour la ville de Marseille

### - 7 parcs labellisés « ÉcoJardin »

La municipalité poursuit son objectif d'obtenir à terme cette reconnaissance pour un parc public dans chaque arrondissement de la ville. Ce label récompense, depuis 2006, les jardins gérés écologiquement sans apport de produits phytosanitaires, depuis maintenant plus de 10 ans, maîtrisant l'arrosage et favorisant la biodiversité animale et végétale.

### - 3 jardins labellisés « Jardin Remarquable »

Ce label est délivré aux jardins ouverts au public, présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique.

## - 2 jardins classés au titre des Monuments Historiques

- Depuis 2007, la ville de Marseille détient « **2 Fleurs** » au concours national des Villes et Villages Fleuris.

- **Troisième ville verte 2.0** parmi les villes de France, classée au palmarès 2016, par l'Observatoire des Villes Vertes,

- "**la ville la plus dynamique en matière de promotion des parcs et jardins**" classée au palmarès 2017, par l'Observatoire des Villes Vertes.

- **11<sup>e</sup> place au classement des 50 villes les plus vertes dans le monde** en 2018, par le site TravelBird, spécialiste du voyage en ligne.

Tous ces labels viennent distinguer Marseille chaque année prouvant la qualité de ses espaces verts et l'intérêt de sa démarche en matière de responsabilité environnementale.

## Des abris pour les insectes pollinisateurs

### 112 petits hôtels à insectes pollinisateurs ont été implantés dans 12 parcs de la ville

Dès 2016, un premier grand hôtel à insectes a été installé dans le Jardin Botanique du parc Borély, puis en 2017 un deuxième dans le Parc Athéna. Deux autres seront inaugurés en juin 2018, dans les parcs Bortoli et Oasis. Le suivi scientifique en partenariat avec Aix-Marseille Université (AMU) a permis d'identifier plus de 100 espèces d'abeilles sauvages en ville. Ces équipements spécifiques fournissent à ces insectes des habitats contribuant au retour de la nature au cœur de la ville.

D'autres actions sont mises en œuvre pour favoriser la biodiversité dans les parcs :

- l'installation de plus de 150 nichoirs à mésanges sur divers sites
- 2 espaces plus particulièrement dédiés aux papillons (parc de la Moline et domaine Montgolfier).

## Éducation et environnement : un pari réussi

Grâce à sa politique volontariste en matière d'éducation à l'environnement, la ville de Marseille contribue depuis plus de 35 ans à sensibiliser les jeunes Marseillais et leurs parents à :

- l'environnement,
- la citoyenneté,
- leur interdépendance avec le milieu agricole,
- l'importance de maintenir des îlots de nature et de biodiversité en milieu urbain.

Parmi les divers outils de sensibilisation et d'éducation à l'environnement développés par la municipalité, les fermes pédagogiques constituent le moyen le plus concret de renouer le contact entre les petits citadins et le monde rural. Près de 24 500 Marseillais dont 16 500 scolaires ont été accueillis en 2017 dans les trois fermes pédagogiques et les deux relais-nature de la Ville.

De nombreuses initiatives citoyennes contribuent également à végétaliser le milieu urbain, via des dispositifs participatifs mis en place par la ville de Marseille. Le permis de végétaliser, nommé « visa vert » ou encore la politique municipale de développement des jardins collectifs sont plébiscités par les Marseillais.

### Des parcelles collectives pour jardiner en ville

- 66 jardins collectifs (partagés et familiaux) sur 27 hectares du territoire marseillais
- 10 jardins partagés en cours de création
- 2 jardins familiaux en cours de création

### Marseille, espace maritime

Marseille est aussi une ville maritime, avec **57 km de littoral** et ses nombreuses petites îles. La ville de Marseille s'est engagée dès 2007 à augmenter et à diversifier les ressources naturelles marines tout en pérennisant les activités humaines sur le littoral avec près de **30 000 m<sup>3</sup> de récifs artificiels immergés** dans la rade de Marseille.

Depuis 2010, pour préserver et valoriser ses richesses naturelles, la ville de Marseille mène également une politique de la mer et du littoral qui se traduit par plusieurs programmes d'actions.

À titre d'exemple d'actions pérennes :

- la préservation des petits fonds marins, particulièrement prise en compte lors du balisage estival pour les bateaux
- un objectif continu d'amélioration de la qualité des eaux de baignade (en 2017, **18 plages de qualité excellente** et 3 de qualité bonne)
- la création d'aires marines éducatives et de sentiers de découverte marine

### Les récifs artificiels des côtes marseillaises

Depuis l'automne 2007, la Ville de Marseille s'est dotée de récifs artificiels situés dans la rade Sud. Cette opération intitulée « Récifs Prado » est inédite en France par son ampleur : **27 300 m<sup>3</sup>** immergés près de la côte dans un but de production et de réhabilitation des fonds, soit l'équivalent de toutes les concessions déjà immergées en France.

Ces cubes de béton creux sont colonisés par divers organismes, qui constituent la base de l'écosystème marin. En 10 ans, la biodiversité a ainsi augmenté de plus de **30 %** et le nombre d'espèce de poissons a été multiplié par trois. Les récifs artificiels ont permis non seulement de protéger la ressource maritime, sans la sanctuariser, mais aussi de soutenir la pêche côtière locale, de sensibiliser à la protection de la nature et d'élaborer des programmes de recherche et de développement. Preuve de son efficacité, l'opération a reçu en 2014 le grand prix du Génie Écologique « au service de la préservation des écosystèmes marins ».



## Parcs et jardins à Marseille

Le patrimoine des espaces verts de la ville de Marseille recouvre plus de 700 hectares. Ce patrimoine est en augmentation constante et permet d'offrir aux Marseillais un panel d'aménagements variés et ludiques.

Marseille possède aujourd'hui **53 parcs d'une superficie supérieure à 1 hectare, dont 15 de plus de 5 hectares**. Les parcs Borély, Bagatelle, Pastré, Valmer, Magalone, Maison-Blanche, Saint-Cyr, Bruyères, Grand Séminaire, François-Billoux et Brégante ont été réalisés sur les anciennes propriétés de grandes familles marseillaises.

Certains parcs ont un caractère patrimonial comme le Parc Longchamp et sa fontaine monumentale, le jardin de la Colline Puget, le plus ancien jardin public de la ville, le Jardin du Pharo qui abrite le palais construit par Louis Napoléon pour l'impératrice Eugénie, le parc balnéaire du Prado dont les **42 hectares** ont été conquis sur la mer ou encore le Jardin de Corbières conçu comme un balcon sur la mer.

D'autres, plus récents, sont nés de la volonté municipale de ménager des "respirations" dans la densité du tissu urbain : le parc du 26e Centenaire, le parc Athéna, le parc de la Moline, celui de la Corniche de Séon...

Ce patrimoine est complété par un maillage d'environ **270 squares et jardins**. Ces espaces sont équipés de 132 aires de jeux qui proposent une gamme variée de structures ludiques permettant à tous de bénéficier de lieux de détente à proximité de leur domicile.



## Le jardin des nymphes, une œuvre d'art au cœur du parc du Prado

Chaque année depuis 3 ans, le prix national Botany for Change, organisé par Klorane Botanical Foundation, permet à des étudiants en botanique, horticulture, architecture et paysage d'imaginer le jardin urbain de demain, dont le projet gagnant est ensuite réalisé de façon pérenne dans un lieu à végétaliser. Pour la première fois, deux étudiants marseillais de l'École nationale du paysage de Marseille ont remporté ce prestigieux concours, grâce à leur œuvre végétale, « Le Jardin des nymphes », exposée au parc balnéaire du Prado.

« Le Jardin des Nymphes » permettra de sensibiliser le public à la richesse de cette biodiversité et au besoin de la protéger. Pour ce projet destiné à revégétaliser l'espace urbain, la municipalité met à disposition 220 m<sup>2</sup> de jardin pendant 2 ans et en assure également l'entretien.

**Cette politique globale s'appuie sur les mesures déjà prises par la municipalité en faveur de la préservation de l'environnement.**

**Marseille continue ainsi d'exprimer son engagement fort pour devenir une ville toujours plus respectueuse de sa biodiversité exceptionnelle.**

**Contacts presse :** Florence FAURE : 04 91 14 64 14  
Hugo GIUSTI : 04 91 14 65 22 ; Aurore VINCENT : 04 91 14 64 90